

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU VENDREDI, 12 MAI 1797.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 2 Mai.

La mission de M. Hammond nous donne les plus grandes espérances de voir bientôt la paix rétablie. On assure que les conditions qu'il est chargé de proposer sont très justes, très raisonnables et de nature à concilier les intérêts des différentes puissances.

Le 25 du mois dernier, on fit lecture à bord de tous les vaisseaux qui se trouvent dans la rade d'Yarmouth, de la résolution prise par l'amirauté pour l'augmentation des gages des matelots etc. Ceux-ci ont accueilli cette lecture avec transport; non contents de témoigner leur satisfaction par des cris de joie, ils ont présenté une adresse de remerciemens dans laquelle ils promettent d'exposer leurs vies dans tous les tems pour le service de S. M. et la défense de l'Angleterre.

L'ordre n'est point encore parfaitement rétabli parmi les équipages des vaisseaux l'*Aulis*, le *Saturne*, le *Mijnshoek* et l'*Edgar*, qui sont dans la rade de Plymouth. Soit qu'ils ignorent ce qui s'étoit passé à Portsmouth, soit qu'ils voulussent correspondre directement avec la flotte de Spithead, ils ont envoyé deux députés de chaque vaisseau, pour s'informer auprès des délégués de Portsmouth d'une manière sûre de l'état actuel des choses. Lorsque les députés mirent à la voile, les quatre vaisseaux les saluèrent par trois acclamations. Arrivés à Portsmouth, ils reçurent, par les députés de la flotte, l'assurance que l'amirauté avoit fait droit à toutes leurs demandes, et ils sont repartis très satisfaits. Il n'y a donc pas de doute que lorsqu'ils auront rendu compte à leurs commettans, tout ne rentre à Plymouth dans la subordination accoutumée. Au surplus, ils ont rempli, dans ce moment de trouble, leurs

devoirs avec la même ponctualité que les équipages de Portsmouth. Comme eux, ils ont ordonné une punition sévère contre quiconque troubleroit la paix, ou manqueroit en la moindre chose aux officiers. Ces réglemens sont cloués au grand mât de chaque vaisseau, et l'on ne souffre pas que personne s'en écarte.

Le *Ramillies* et le *Mitaur* qui avoient refusé de lever l'ancre jusqu'à ce qu'on eût satisfait à leurs plaintes particulières, ont enfin été rejoindre l'escadre à St. Hélien. Il ne reste plus que le *Mulborough* qui persiste dans son mécontentement. — Lord Briport avoit mis à la voile le 28 au matin; mais vers le milieu du jour, le vent ayant changé et tourné à l'Ouest, son escadre fut obligée de rentrer à St. Hélien; elle est forte de 12 vaisseaux de ligne et 3 frégates.

La malle de Lisbonne, arrivée Samedi, a apporté une lettre du 14 Avril. Elle porte que l'amiral Jervis croise dans les parages de Cadix. Il a envoyé reconnoître les forces qui étoient dans ce port. Il paroît qu'il y a 50 vaisseaux prêts à mettre en mer; mais on ne croit pas qu'ils s'y exposent. Pour les provoquer au combat, s'il est possible, en troublant le commerce Espagnol, il a placé l'amiral Nelson, avec cinq vaisseaux de ligne, à Rota, où ils ont jetté l'ancre. Rota est exactement à l'entrée du port, en pleine vue de la flotte Espagnole, et rien de ce qui y entre ou en sort, ne peut leur échapper. L'escadre Angloise a envoyé dans le Tage une très riche prise qu'elle a faite. On dit que les Espagnols ont débarqué à Ténériffe le Vice-Roi avec une grande quantité de richesses.

Selon la même lettre, les quatre vaisseaux de ligne espagnols, pris dans la dernière bataille, sont entièrement réparés, pour être conduits en

Angleterre. On est fâché de voir, que faute de matelots, ils ne puissent faire partie de l'escadre Angloise.

Des lettres de la Martinique annoncent qu'on y fait des préparatifs formidables pour une expédition secrète. Sir R. Abercrombie a ramassé toutes les troupes qu'il a pu tirer des différentes isles. L'amiral Harvey, avec 6 vaisseaux de ligne, & un nombre suffisant de divers bâtimens de transport, est prêt à les conduire au lieu de leur destination. Quelques uns croient que l'expédition sera dirigée contre Porto-Ricco; d'autres contre la Guadeloupe, dont la réduction est si essentielle à la tranquillité des isles. — Le 28 Mars, on devoit mettre un embargo sur tous les bâtimens, afin de cacher à l'ennemi l'objet de cette entreprise. L'escadre devoit mettre à la voile le 30 ou 31.

A Ste. Lucie, l'ennemi, par des secours fréquens, fournit aux François qui sont sur les hauteurs, les moyens de continuer leurs dévastations. Quoiqu'ils soient hors d'état de pénétrer dans l'intérieur, ils tiennent biele toujours en alarme.

— Dans la séance de la Chambre des Communes du 29, M. Pitt présenta le message suivant :

Georges Roi!

S. M. recommande à la Chambre des Communes d'examiner les moyens de mettre S. M. en état de faire de tems en tems, des remises applicables au service de l'Irlande, de la manière qui sera approuvée par le parlement de ce royaume, pour une somme qui n'excédera point 1,500,000 l. st.; de laquelle somme les charges & intérêts seront acquittés par un emprunt à faire par le parlement d'Irlande.

„S. M. recommande aussi à la Chambre d'examiner les moyens de garantir un emprunt pour le compte de l'Empereur son allié; lequel sera employé à couvrir les avances déjà faites à S. M. impériale, de 1,600,000 l. & à acquitter les autres avances que S. M. ordonneroit de lui faire de tems en tems, dans le cours de la présente année, jusqu'à la concurrence d'une somme non excédente deux millions.

„S. M. se flatte que dans cette conjoncture importante, ses fidèles communes s'empresseront de concourir à une mesure qui a pour objet de donner à l'Empereur les moyens de continuer plus efficacement ses efforts pour le soutien de la cause commune, & pour obtenir une paix générale à des conditions sûres & équitables.

„S. M. compte enfin sur le zèle & l'affection avec lesquels ses fidèles communes pourvoient à mettre S. M. en état de faire face aux autres dépenses extraordinaires que le service public peut exiger, & qu'elles prendront les mesures que peuvent requérir les circonstances.

Ce message fut pris hier en considération. M. Pitt demanda de pouvoir faire à l'Empereur des avances jusqu'à la concurrence de 3 millions & demi. Mais comme il en a déjà été avancé 1,620,000 liv. sterl. y compris les 200,000 dernièrement votées, il ne propose pour le présent que d'accorder à S. M. 1,880,000 liv. pour la mettre en état de faire des avances à l'Empereur par voie d'emprunt.

M. Fox s'y opposa, & demanda qu'on attendit le résultat de l'armistice, avant de voter ces avances, & en conséquence il proposa que la Chambre reprit sa séance, faut à se reformer en comité, pour voter l'emprunt pour l'Irlande.

La motion de M. Fox mise aux voix, fut rejetée par une majorité de 193 contre 50. — Les emprunts ont été votés.

Les consolidés sont à 48 $\frac{3}{4}$.

De Moscou, le 21 Avril.

Le couronnement de l'Empereur a eu lieu le 16 de ce mois entre 7 et 10 heures du matin. S. M. ne quittera cette ville que le 14 du mois prochain, pour faire un voyage à Astracan. Le même jour, l'Impératrice se mettra en route pour retourner à Petersbourg, où son auguste époux n'est attendu que vers le 25 de Juin.

Il n'y eut que les deux premières classes qui assistèrent à la solennité du couronnement, cependant l'église étoit presque entièrement remplie. Après cette cérémonie, l'Empereur daigna jeter lui-même de l'argent au peuple. Il avoit été frappé à cet effet 45 mille médailles, chacune de la valeur de 25 Kopeke.

Il est parti aujourd'hui d'ici un courrier pour Londres.

De Naples, le 20 Avril.

Leurs Majestés sont sur le point de quitter cette capitale pour faire un voyage dans les provinces de Pouille et de Lecce; de-là Elles iront à la rencontre de l'Archiduchesse Clémentine, que notre escadre, qui se trouve déjà à Trieste, doit transporter à Manfredonia.

(D'après des lettres directes de Gènes, la mission du courrier François qui est passé par cette ville pour se rendre à Naples, doit avoir un tout autre motif que celui énoncé dans notre dernier Numéro, à l'article de Milan; d'autant plus qu'il est évident que S. M. Napolitaine a rempli jusqu'à ce moment avec la plus grande fidélité les conditions du traité de paix avec la France.)

De l'Italie, le 3 Mai.

La première proclamation publiée à Venise, est ainsi conçue :

„La République de Venise, déterminée à observer la plus exacte neutralité envers les puissances belligérantes pendant le long séjour de leurs armées dans ses Etats, n'a eu rien plus à cœur que de tenir envers elles la conduite la plus franche et la plus hospitalière, et elle a vu avec une véritable satisfaction, qu'elle étoit pleinement secondée dans cet objet par le zèle et les efforts de ses Sujets. Mais dans les derniers tems, quelques villes de delà Mincio, mues par l'esprit de vertige et d'insurrection, entreprirent de contraindre les habitans des pays voisins à imiter leur exemple. Ceux-ci attachés par le sentiment de leur bien-être à un gouvernement que l'expérience leur avoit appris à apprécier, montrèrent l'ardeur la plus louable pour leur propre défense, et ayant pris ensuite spontanément les armes, ils demandèrent assistance et secours à leur souverain légitime. Ces mesures uniquement dirigées contre les perturbateurs du repos de l'Etat ne peuvent en au-

cune manière blesser les principes de neutralité professés ouvertement par notre République. Nos fidèles sujets se conformant à cette intention constante et manifestée, comme les dernières protestations solennelles et marques d'attachement nous en ont donné de nouveau la certitude, continueront de s'entretenir dans le zèle louable qu'ils ont montré, en se prêtant une mutuelle assistance, en cas de menace et d'attaque, afin d'atteindre l'objet important de la commune défense.

Seconde Proclamation.

„La Résidence de Venise a tenu et tient encore une conduite si ouverte au milieu des troubles actuels de l'Europe, et les principes de parfaite neutralité et d'amitié envers les puissances belligérantes sont tellement prouvés à ces dernières, qu'elle n'a cru nullement mériter jusqu'à présent tous les pièges, et les tentatives de la malveillance pour jeter des doutes sur la droiture de ses intentions. Mais les malintentionnés ayant poussé l'astuce et la fourberie au point de répandre les plus injurieuses calomnies sur l'administration publique, et d'imaginer même une pièce sous la date de Verone le 21 Mars 1797; entièrement supposée, et dans laquelle on attribue au Provéditeur extraordinaire, Bassaglia, des principes et des sentimens entièrement opposés à ceux que le gouvernement n'a cessé de professer, ainsi que des expressions offensantes pour une nation franchement et constamment amie du Sénat; celui-ci ne peut se dispenser, dans un pareil cas, de protester solennellement contre cette pièce apocryphe et insidieuse, et il avertit ses sujets de ne point se laisser séduire par de pareilles inventions tendantes à faire croire à l'altération des principes invariables du Sénat et de sa parfaite amitié et harmonie avec la nation française. Il est en même tems assuré que cette nation loyale, reconnoissant le but indirect de pareilles insinuations répandues artificieusement et publiées dans différentes feuilles publiques, les regardera comme indignes de toute croyance, et qu'elle conservera envers la République de Venise cette juste confiance, à laquelle celle-ci a un droit si mérité, tant par la fermeté de ses sentimens, que par sa conduite uniforme et invariable. „

A la suite de ces proclamations le Sénat a fait publier ce qui suit relativement aux villes insurgées :

„L'égarément dans lequel furent entraînés quelques citoyens des villes de Bergame et de Brescia, soumises au gouvernement de Venise, réveilla non seulement dans les autres villes et provinces de la Terre-ferme Vénitienne, mais

même sur le territoire Bergamasque et Brescian, les sentimens les plus sincères de fidélité et d'attachement pour leur souverain naturel. L'on vit bientôt après toutes les villes et provinces de l'Etat Vénitien, présenter au gouvernement, par l'organe de leurs députés, les assurances les plus solennelles d'amour et de leur fidélité; elles furent accueillies avec l'émotion de la tendresse paternelle, et excitèrent le plus vif enthousiasme parmi le peuple des environs. Ces sentimens si louables ne se bornèrent pas à de simples démonstrations; la ville et province de Verone, considérant le danger dont les factieux qui se trouvoient dans son voisinage paroisoient la menacer, prit aussitôt les armes et s'organisa dans un court espace de tems, en prenant les mesures les plus propres pour sa défense et celle de son gouvernement. Les vallées Bresciane et Bergamasques, et les différentes communes de ce territoire s'armèrent aussi pour le même objet. Quelques habitans de Brescia et de Bergame étant venus ensuite avec des armes et de l'artillerie pour tenter de séduire ceux de Salo, ceux-ci fermes dans leur attachement et leur fidélité pour leur souverain, prirent les armes, et secondés par les habitans de la vallée de Sabbia qui étoient accourus à leur secours, ils battirent et dispersèrent les rebelles, en tuèrent quelques-uns, s'emparèrent de leur artillerie et firent environ 400 prisonniers.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 4 Mai.

Lettre du général en chef Hoche au Directoire exécutif. — Du quart. gén. de Friedberg le 6 Floréal (25 Avril).

Citoyens Directeurs, n'ayant eu connoissance qu'hier de l'affaire de Neuhoff, je n'ai pu vous en instruire plutôt. La lettre du général Watrin, que je joins à la présente, vous en fera connoître les détails. Elle a sans doute été des plus brillantes.

Il appartenoit aux braves troupes qui naguères erroient sur les flots soulevés contre nous, de débiter ainsi à cette armée, où leur réputation est déjà bien établie. Les français l'ont partout les mêmes; il ne leur reste plus à vaincre que leur trop grande ardeur.

Signé, L. Hoche.

Wisbaden le 3 Floréal (22 Avril).

Le général de Brigade F. Watrin, au général en chef Hoche.

Mon général. Je suis parti, ce matin, avec une partie de la division que je commande, pour me porter sur Mayence, et tâcher de bloquer cette ville sur la rive droite du Rhin. Nous avons rencontré à Neuhoff le camp enne-

mi, que les braves chasseurs de la 24^{ème} demi-brigade d'infanterie légère ont attaqué avec une audace peu commune. Après une résistance assez vigoureuse, l'ennemi a été vivement poursuivi, presque jusqu'aux portes de Mayence. Plus de 800 prisonniers, parmi lesquels beaucoup d'officiers, un grand nombre de tués et blessés, trois pièces de canon, cinq caissons d'artillerie, beaucoup d'armes et de bagages; la majeure partie de la division de hussards de Barco, prise avec le colonel et les officiers de ce régiment; tels sont les fruits de cette journée. Le prince de Salm, capitaine aux chasseurs de Leloup, a aussi été fait prisonnier. Je les fais tous conduire à Coblenz, et demain je vous enverrai leurs noms. Je remonte à cheval pour établir mes postes sur le Rhin.

Le 25^{ème} régiment de chasseurs à cheval, et la 24^{ème} demi-brigade d'infanterie légère ont montré beaucoup de courage et de fermeté.

Le chef de bataillon Ferrey s'est conduit d'une manière vraiment héroïque.

Le général Gumbert, que j'ai détaché avec sa légion sur ma droite, a pris quelques bagages, et va me rejoindre ce soir.

Le général Goullus me fait part qu'Ehrenbreitstein est entièrement bloqué, et qu'il n'attend plus que vos ordres pour en faire le siège.

Signé, F. Watrin.

Les trois mois de la présidence du directoire exécutif par le citoyen Rewbell étant expirés, le citoyen Letourneur le remplace.

On écrit de Toulon qu'il est entré dans ce port deux frégates espagnoles, portant le grand inquisiteur d'Espagne, quelques archevêques et autres prêtres, que le roi envoie à Rome et à Naples.

Une lettre de Cadix, en date du 12 Avril, contient ce qui suit:

„Le contre-amiral Nelson a adressé hier au commandant de ce port une lettre qui excite l'indignation générale; Voici les termes de cette pièce.

A bord du vaisseau de Sa Majesté Britannique la Britannia, à la vue de Cadix, le 11 Avril 1797.

Sa Majesté Catholique ayant déclaré la guerre injustement, en la provoquant, au Roi et à la nation Britannique, le gouvernement anglois se considère autorisé à priver cette puissance (l'Espagne) de son commerce: en conséquence, je vous prévien qu'à dater d'aujourd'hui, aucun vaisseau ne pourra entrer ni sortir de Cadix, sans ma permission ou celle du général en chef de l'escadre, ce port devant être considéré comme entièrement bloqué.

Signé: Octavie Nelson.

Extrait d'une lettre de Bremen, du 7 Mai.

Le gouvernement françois vient, à ce que l'on assure, de déclarer la guerre aux Etats-Unis de l'Amérique, et même d'ordonner la confiscation de tout bien neutre se trouvant sur des navires américains. Cette nouvelle porte un coup funeste au commerce.

Des Bords du Mein, le 11 Mai.

L'on apprend que la levée de toute espèce de contribution vient de cesser dans le pays occupé par l'armée françoise sous les ordres du général en chef Hoche. Cette cessation a été un des premiers effets de la nouvelle de la ratification des préliminaires de la paix par le Directoire, qui, comme nous l'avons dit, fut apportée le 9 par un courrier au quartier-général françois, et publiée aussitôt après dans toute l'armée.

* * On cherche, pour l'éducation de deux enfans, dont l'un est une fille de 8 ans & l'autre un garçon plus jeune, une Demoiselle honnête, d'un âge moyen, & bien élevée, qui soit déjà exercée dans cette partie, & qui sache parler & écrire correctement les langues allemande & françoise; on désireroit aussi qu'elle pût donner des leçons de clavecin, de géographie, enseigner les petits ouvrages du sexe, enfin qu'elle fût également propre par ses mœurs & par ses talens à donner une bonne éducation à des enfans. Une personne qui réuniroit toutes ces qualités & qui voudroit s'engager à remplir convenablement cette place, peut compter sur de très bons appointemens, sur une résidence agréable & le meilleur traitement. S'adresser au bureau de ce Journal.

* * Par la 116^{ème} grande Loterie de Hambourg, dont le tirage, en une seule classe, aura lieu le 20 Juin prochain, on peut se procurer chez moi des billets entiers à 40 fl.; des demi-billets à 20 fl. & des quarts de billets à 10 fl. Le plan de la Loterie se donne gratis. Cette Loterie est composée de 12,000 billets, dont 4000 gagnans, ouve 115 primes. Le gros lot est de 60,000 marcs, cours de Hambourg, à 40 kr le marc; il y a ensuite un lot de 30,000 marcs, un de 15,000, un de 10,000, 2 de 5000, 4 de 2500, 6 de 1500, 40 de 1000, 40 de 500, 50 de 300, 100 de 200 &c. Il est accordé 6 marcs à chaque billet entier qui sortira sans lot; mais les demi-billets, ou les quarts de billets n'ont pas droit à cette espèce de dédommagement. Je suis disposé à accorder une provision proportionnelle à ceux qui voudroient se charger du débit de ces billets. Les lettres & l'argent doivent être envoyés francs de port.

Valentin, sur la grande allée, No. 236, à Francfort sur le Mein.

* * Jean Gauvain, de Normandie, est prié d'indiquer le lieu de son domicile au Bureau de ce Journal; on a des choses intéressantes à lui communiquer.